

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 02 AVRIL 2024
MAISON HELOÏSE

Cécolène Frisque, adjointe à la maire de Rennes, déléguée au quartier Cleunay, Arsenal-Redon, La Courrouze, propose en préambule l'ordre du jour aux participants :

- ✓ Points divers
- ✓ Zoom sur les projets du secteur Prévalaye
- ✓ Renouvellement des représentants du quartier au comité de gestion Prévalaye
- ✓ Ateliers participatifs animés par les groupes de travail

Les documents présentés en séance sont disponibles au lien suivant : [Documents CQ9 du 02 Avril 2024](#)



I - POINTS DIVERS

Festiv'Halles #4

La 4ème édition des Festiv'Halles des Halles en commun situées à la Courrouze seront consacrées à l'inauguration de la place centrale du site. Un double format est proposé pour cette édition : des ateliers hors les murs à la rencontre des habitants pour questionner la pratique sportive urbaine dans le quartier, et un temps festif aux Halles en Commun le Vendredi 12 Avril de 16h à 20h

Le temps festif proposera les temps suivants :

- Inauguration des mobiliers construits en chantier participatif à l'automne dernier;
- Découverte de la fresque qui retrace la première année de préfiguration des espaces publics;
- Restitution des ateliers hors les murs pour questionner la pratique sportive urbaine;
- Atelier de plantations ouvert à tous;
- Atelier Ambiançomètre à 17h pour mesurer l'ambiance de cette nouvelle place;
- Goûter offert et buvette tenue par Grabuge.

Le "fanzine" des Halles en commun

À ce jour, une vingtaine d'acteurs de l'économie solidaire et circulaire se sont installés provisoirement sur le site des Halles en commun, qui fait l'objet d'un projet mêlant réhabilitation, construction de nouveaux bâtiments et occupation transitoire.

Ce projet d'urbanisme transitoire est documenté par l'agence Aître" et Anne-Elisabeth Bertucci. Elle présente ainsi la mission de documentation en cours et jusqu'en 2025 aux participants du conseil de quartier. L'agence collecte tous les documents produits sur l'occupation transitoire, a mené des entretiens avec toutes les structures, et en réalisera à la fois une analyse en lien avec des approches universitaires, et une communication élargie. Cela prend la forme d'un fanzine dont le 1er numéro vient de paraître, et qui est montré aux participants.

ZAC de Guines : concertation sur le mobilier extérieur

Julien Bailleul, chef de projets à Territoires, en charge de la ZAC de Guines, engage un travail collaboratif avec les habitants de la ZAC pour définir une réalisation extérieure sur la promenade Rosa Kerjner-Rubinstein, le long du bd St Cowoïon. Ce parc fera l'objet d'un projet de mobilier urbain, d'œuvre artistique ou d'installation ludique. Le budget alloué à l'opération est à hauteur de 16 000€ HT.

Un premier atelier est ainsi proposé aux habitants intéressés par la démarche le **mercredi 17 avril à 18h à la salle des Munitionnettes**, 1 rue des Munitionnettes. 70 à 80% des logements ont été livrés sur la ZAC, ce qui apparaît suffisant pour justifier la tenue de cette première rencontre. Le périmètre d'information sur la démarche est élargi aux rues périphériques de la ZAC afin d'associer les habitants du quartier.

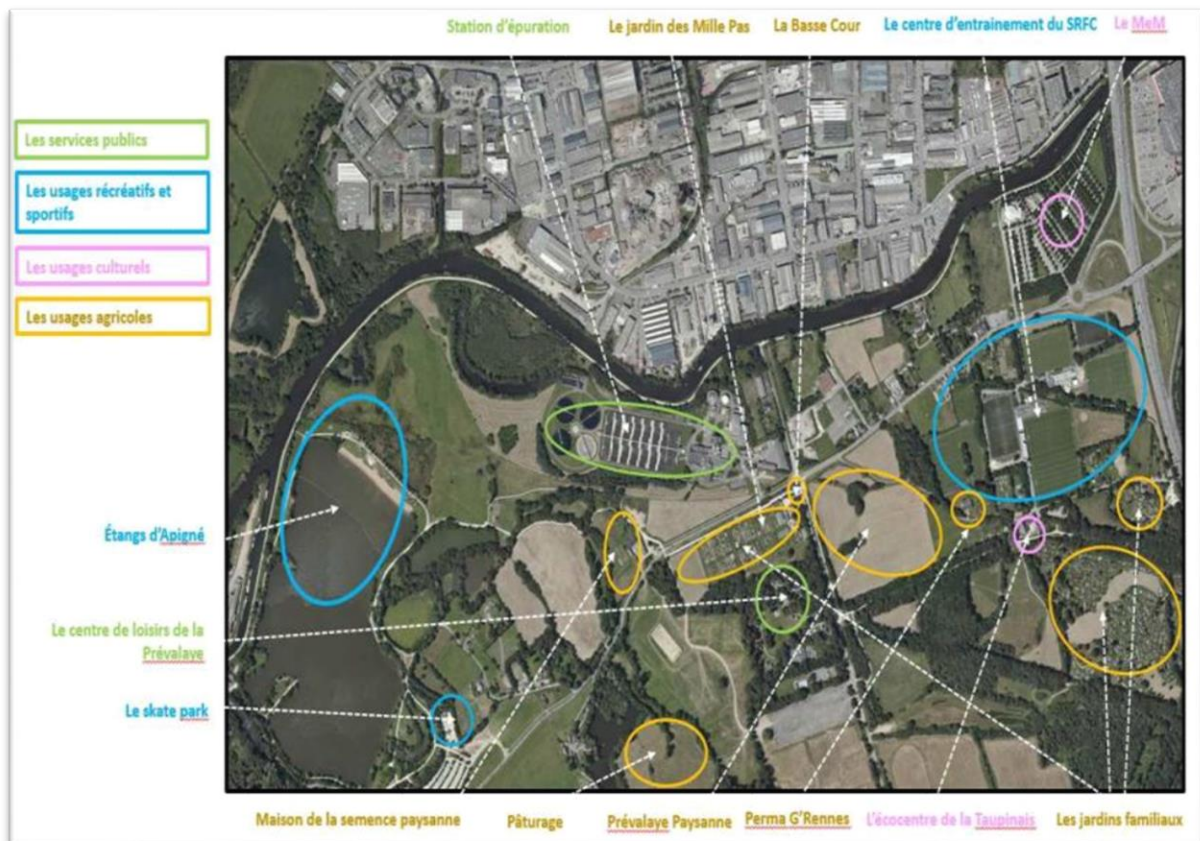
Par ailleurs, l'installation de composteurs collectifs se fera lorsque les espaces extérieurs seront aménagés. Pour les copropriétés, les habitants peuvent aussi en demander sur leur espace. Côté

biodéchets, les abri-bacs seront déployés sur le quartier 9 au 3ème trimestre 2024. Ils permettront d'accueillir tout type de biodéchets (dont les protéines carnées) qui serviront à créer du méthane.

II - ZOOM SUR LES PROJETS DU SECTEUR PRÉVALAYE

Didier Chapellon, adjoint délégué à la Biodiversité, assisté par Kim Dao Varieras et Juliette Chevalier, Cheffes de projet à la Direction des Jardins et de la Biodiversité (DJB), viennent dresser un état des lieux des différents projets en cours sur le site de la Prévalaye.

La Prévalaye est un secteur de 450 hectares très peu urbanisé situé à l'ouest de la ville de Rennes. En bordure de la Vilaine, il s'agit d'une zone inondable ayant un paysage de bocage et une vocation agricole ou maraîchère : une centaine d'hectares sont des terres cultivables, le reste comportant des surfaces boisées et des zones humides. Le site concentre de multiples enjeux qui sont coordonnés via le comité de gestion de la Prévalaye. Il mixe vocation agricole, espaces naturels et zones de détente et de loisirs.



Projet Les Bougrières - Lillion

Dans le cadre de la fin de l'exploitation des étangs des Bougrières et de Lillion par le groupe Lafarge, qui extrayait des sables et des graviers, l'entreprise est chargée de la remise en état du site avant sa restitution à la ville. Après un premier avis négatif et avec l'intervention de l'État, Lafarge s'est engagé à effectuer un certain nombre de travaux : renforcement des berges le long de la Vilaine, lutte contre les plantes invasives, élargissement des chemins, communication entre les deux étangs... L'étang des Bougrières est une zone de captage d'eau de secours en période de sécheresse, essentielle pour la ville et qui doit être strictement protégé. Un aménagement léger sera engagé par la Ville de Rennes courant 2025 pour une

ouverture au public, permettant l'accessibilité tout en évitant la surfréquentation (dans le cadre de l'aménagement de la Vallée de Vilaine, qui prévoit une dégressivité des usages).



Remarques	Réponses
Le Manoir de Lillion sera-t-il accessible au public ?	Ce manoir est privé mais les cheminements créés permettront de l'approcher et de l'admirer
Les routes dont celle de Sainte-Foix et du Moulin d'Apigné ont un gros trafic. Comment apaiser la circulation ?	Une étude est en cours pour évaluer les alternatives afin de diminuer le trafic sur la Préalaye mais cela impacte aussi d'autres territoires comme Saint-Jacques de la Lande ou le Rheu, et d'autres voies comme la RN 24 et la route de Lorient.
Le projet présenté prévoit des cheminements piétons apaisés, mais qu'en est-il de la circulation des vélos, trottinettes, des motos qui perturbent les usagers ?	Les aménagements déjà réalisés ont permis de sécuriser les lieux afin de dissuader les motos de circuler. Pour les vélos et trottinettes, comme ils sont autorisés à circuler, cela est plus difficile de les contraindre à respecter le partage des lieux en toute civilité. Mais en multipliant les itinéraires, on diminue la pression sur chaque voie.

Projets autour de l'agriculture urbaine

Le projet agricole de la Préalaye s'inscrit dans une ambition politique de mise en valeur des terres cultivables de l'agglomération rennaise. Cette mise en valeur implique pour les porteurs de projets la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal qui génère des liens fonctionnels avec un ensemble de biens communs naturels et culturels qui déterminent l'exercice de droits fondamentaux pour les générations actuelles et futures. C'est dans ce cadre qu'ont été développés les différents projets d'agriculture urbaine sur le secteur de la Préalaye : le jardin des Mille Pas, les Amis de Perma'G'Rennes, la Basse Cour, prochainement, la ferme du Turfu (associant Victor Lipovak et Cœurs résistants, choisis dans le cadre d'un appel à projets de la ville), et dans quelques temps la Maison du Vivant et des Semences Paysannes (dans la ferme de Vieuville).

Appel à Manifestation d'intérêt

- 1. Pâturage de pies noires bretonnes
- 2. Ferme du Turfu en installation

Projets agricoles professionnels

- 3. Jardin des Milles Pas
- 4. Les Amis de Perma'G'Rennes

Projets agricoles

- 5. Basse Cour

Maison du Vivant et des Semences Paysannes

- 6. Kaol Khoz

Jardins familiaux

- 7 et 8

Remarques	Réponses
Comment sont gérées les zones polluées?	Des analyses de sols et agronomiques sont effectuées afin de déterminer si la parcelle peut accueillir une activité agricole. Lorsque le sol est pollué, les options sont soit de reboiser soit de laisser en prairie. Autre exemple, sur un ancien garage où il y a des hydrocarbures et des métaux lourds, des bâtiments d'exploitation seront construits.
Comment répondre aux enjeux paradoxaux sur le manque de stationnement à la Basse cour et la volonté de conserver un site naturel?	Il s'agit plutôt de concilier la vocation naturelle du site avec la volonté de le faire découvrir au public sans sur-fréquentation et de concilier les autres usages comme les activités culturelles, de loisirs, sportives ... Pour le stationnement des voitures, il ne s'agit pas de créer du stationnement mais de réorganiser le parking "naturel" en face de la Basse-Cour.
Qu'en est-il de la Houblonnière ?	Malheureusement cette initiative a été un échec. Les conditions agronomiques et de sol ne permettent pas de cultiver durablement du houblon.
Quel devenir pour l'ancienne décharge ?	En raison des pollutions, il convient de gérer cet espace par du boisement pour stabiliser les sols et par des prairies afin d'avoir aussi des espaces ouverts.
Faut-il tenir informer les habitants du CQ9 des différentes étapes de ce projet d'agriculture urbaine ?	En fonction de l'actualité et de l'état d'avancement du projet, il est tout à fait possible de revenir le présenter au conseil de quartier.

III. RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DU QUARTIER AU COMITÉ DE GESTION PRÉVALAYE

Le comité de gestion de la Prévalaye est une instance de concertation qui permet de suivre l'évolution des différents projets du secteur de la Prévalaye, qui associe l'ensemble des acteurs impliqués par cette dynamique. Ainsi, 2 places sont attribuées aux membres du conseil de quartier 9.

Lors de la séance du Conseil de quartier, Catherine Darrot a témoigné de son expérience au sein du comité de gestion. Elle a notamment eu un rôle actif, avec Jean-Yves Dagnet, du comité de quartier Cleunay, dans l'analyse des positions concernant l'extension du stade rennais, la cartographie des accords et désaccords, qui a permis l'émergence de compromis. Elle est intéressée par les nouveaux enjeux et projets sur le secteur. Elle a émis le souhait de renouveler son mandat. Elle est rejointe par Hervé Tigier, résidant du quartier de la Courrouze et ex-membre des ami.es de la Prévalaye. Les participants du conseil de quartier ont validé unanimement leurs candidatures.

À titre informatif, le chemin de la Piverdière redeviendra accessible à la fin des travaux du Stade Rennais Football Club (SRFC).

IV – ATELIERS PARTICIPATIFS ANIMÉS PAR LES GROUPES DE TRAVAIL

Les animateurs des groupes de travail proposent sous un format "atelier" d'échanger avec les habitants, pour définir les contours de leur fonctionnement et prioriser les axes de réflexion :

- Groupe "Propreté" : Armelle Le Gac
- Groupe "Communication" : Benoit Robin (excusé et remplacé par la DQO)
- Groupe "Végétalisation" : Nicolas Séveno
- Groupe "Mobilités" : Claire Thévenoux

Pour mémoire, il est possible de rejoindre un groupe de travail à tout moment, en s'inscrivant via la Direction des Quartiers Ouest (DQO) : dqo@ville-rennes.fr



Prochaines séances :

➡ **Lundi 27 Mai 2024 à 18h15**
A définir